



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES
VAL-DE-MARNE

COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le 29 mars à 10 heures 30 ;

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 24 mars 2014, conformément au Code général des collectivités territoriales (article L 2121-7), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Monsieur Laurent LAFON, Maire sortant, procède à l'installation du nouveau Conseil municipal suite au renouvellement du 23 mars 2014.

Monsieur Robert MALÉ, doyen d'âge de l'assemblée, assume la présidence pour l'élection du Maire.

Etaient présents : M. LAFON, Maire ; Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, Mme LIBERT-ALBANDEL, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Adjoint ; M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme BELIPHANTE, Mme LOCQUEVILLE, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme BRULEBOIS, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, Mme HARTMANN, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, Mme MAFFRE-SABATIER, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, M. SERNE; M. DE LANDES DE SAINT-PALAIS ; M. CAGANI.

M. DIARRA est désigné, à l'unanimité, en qualité de Secrétaire de séance.



LE CONSEIL, présidé par Monsieur Robert MALÉ, doyen d'âge de l'Assemblée,

> **PROCEDE, au scrutin secret, à l'élection du Maire.**

Est candidat : - Monsieur Laurent LAFON

nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 43
nombre de bulletins blancs et nuls : 6
nombre de suffrages exprimés : 37
majorité absolue : 19

A obtenu : Monsieur Laurent LAFON : 37 voix

Monsieur Laurent LAFON ayant obtenu dès le premier tour, la majorité absolue, est proclamé élu Maire de Vincennes

LE CONSEIL, sur proposition du Maire élu,

> **CRÉE, à l'unanimité, 12 postes d'Adjoints au Maire.**

> **PROCÈDE à l'élection des Adjoints au Maire au scrutin de liste à la majorité absolue conformément à l'article L. 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une seule liste d'Adjoints au Maire est proposée, par le groupe "Avec vous pour Vincennes", au vote des conseillers :

-1 Mme LE BIDEAU	-7 Mme SÉGURET
-2 M. DENHEZ	-8 M. LEBEAU
-3 Mme MARTIN	-9 Mme VOISIN
-4 M. BENSOUSSAN	-10 M. BOISSIERE
-5 Mme LIBERT-ALBANEL	-11 Mme ROUGER
-6 M. PANNETIER	-12 M. WALCH

Cette liste a obtenu, dès le 1^{er} tour de scrutin :

nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 43
nombre de bulletins blancs et nuls : 6
nombre de suffrages exprimés : 37
majorité absolue : 19

Mis en ligne sur le site de VINCENNES et affiché pour une durée d'un mois à compter du 31 mars 2014

Sont élus Adjoints au Maire les Conseillers suivants de la liste "Avec vous pour Vincennes" :

1^{ère} Adjointe :	Mme LE BIDEAU	7^{ème} Adjointe :	Mme SÉGURET
2^{ème} Adjoint :	M. DENHEZ	8^{ème} Adjoint :	M. LEBEAU
3^{ème} Adjointe :	Mme MARTIN	9^{ème} Adjointe :	Mme VOISIN
4^{ème} Adjoint :	M. BENSOUSSAN	10^{ème} Adjoint :	M. BOISSIERE
5^{ème} Adjointe :	Mme LIBERT-ALBANEL	11^{ème} Adjointe :	Mme ROUGER
6^{ème} Adjoint :	M. PANNETIER	12^{ème} Adjoint :	M. WALCH

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h35.

**Le Président,
Laurent LAFON**

**Le Doyen d'âge,
Robert MALÉ**

**Le Secrétaire,
Mamédi DIARRA**